

## Congrès ASA – Sécurité dans l'âge

Margareta Annen-Ruf, membre du comité de l'ASA

Environ 250 seniors ont participé au congrès organisé par l'Association Suisse des Aînés (ASA) à Zurich, en septembre 2010. Le thème en était: «La sécurité dans l'âge». Cette grande participation est une preuve de l'importance accordée à la sécurité dans notre pays.

Le Conseiller d'État Dr. iur. Thomas Heiniger, directeur du département de la santé publique du canton de Zurich a dans ses paroles de bienvenue spécifié que la santé représentait la base indispensable du bien-être. Nous devons donc avoir soin de la santé et agir en conséquence. Le plus grand défi en matière de politique de la santé consiste dans l'harmonisation de ce qui est humainement judicieux avec ce qui est financièrement réalisable.

Pour l'économiste en matière de santé, Willy Oggier, il s'agit tout d'abord de se demander ce nous voulons en médecine et dans le domaine de la santé: maîtriser les coûts ? maîtriser la croissance des coûts ? la qualité des soins ? Selon son opinion, les qualités consuméristes comme la confiance, l'expérience et les attentes sont plus importantes pour le patient que la question du financement.

De plus, il est d'avis que les attentes mises dans les soins intégrés sont surfaites. A eux seuls ils n'apporteraient pas d'amélioration sensible; c'est le résultat d'une enquête effectuée en 2009 auprès d'assurés concernant l'importance du médecin de famille.



Ce n'est pas un traitement supplémentaire qu'il faut, mais une prise en charge intégrée. (d.g.à.d.) Dr. Urs Stoffel, Anton Schaller (modérateur).

### Plus de moyens dans la santé que dans la formation

Oggier considère la concurrence comme le meilleur moyen pour baisser les coûts. Il faut supprimer l'obligation de contracter et obtenir une meilleure transparence. Sur un plan individuel, il préconise l'utilisation de la possibilité de changer de caisse pour l'assurance de base et l'augmentation de la franchise. De plus, il est d'avis que, du fait de la longévité grandissante de la population, la politique devrait réfléchir à investir davantage de moyens dans la santé plutôt que dans la formation.

Pour le président de la société des médecins du canton de Zurich, Dr. Urs Stoffel, nous n'avons pas besoin de davantage de traitements; il nous faut une prise en charge intégrée. Selon la représentante des caisses maladie, le Dr. Christiane Roth-Godat, les modèles Managed Care ne permettent pas d'économiser plus de 5%.

### Sécurité sur le plan national...

Le commandant de corps André Blattmann a dit dans son exposé

que les guerres traditionnelles ont été remplacées par le terrorisme, la surpopulation, les courants migratoires, les catastrophes naturelles et les pénuries de nourriture. Tous ces phénomènes menacent la sécurité du pays. L'éventail des tâches de l'armée est donc très grand; en plus de la défense du territoire national il comprend la sécurité aérienne, l'aide aux catastrophes, l'assistance aux forces civiles dans les situations extraordinaires et la promotion de la paix. Pour cela, l'armée a besoin des

*Suite page 2*

## TABLE DES MATIÈRES

CONGRES ASA – SECURITE DANS L'AGE	1
ÉDITORIAL	2
QUESTIONNAIRE	2/3
AGENDA	3
A TITRE PERSONNEL	3
PAS DE NOUVEL EXAMEN DE CONDUITE DÈS 70 ANS!	3
DOCUMENT DE PRISE DE POSITION DE L'ASA	4
IMPRESSUM	4

## EDITORIAL



Hans Werner  
Widrig  
Président de  
l'ASA

Le congrès de l'ASA du 02.09.2010 au Albisgütli à Zurich s'est déroulé avec succès, l'écho fut très positif. Les deux orateurs, le commandant de corps André Blattmann et le Conseiller d'État Dr. Thomas Heiniger ont tous deux mis en exergue que ce sont des bénévoles qui mettent sur pied ce congrès de haut niveau.

«Le bénévolat est le prix de la liberté»; paroles de Gottlieb Duttweiler, fondateur de la Migros et père de l'institut qui porte son nom. Dans un exposé qu'il a tenu récemment, Thomas Heiniger a parlé du bénévolat. Pour cela il faut de l'espace. Il faut avoir la possibilité de choisir. Seules les personnes qui ont à leur disposition un choix peuvent prendre des décisions. Créer des conditions qui permettent à tous de prendre des décisions, tel est un des buts centraux de l'ASA. Rapporté au thème du congrès 2010, cela vaut pour nous tous qui portons le système de santé avec nos impôts. Cela vaut pour les patientes et les patients, pour les médecins, le personnel soignant et les hôpitaux. Pour cela, il faut de la liberté de décision et de la liberté d'action. Celui qui possède une marge de manœuvre fait un effort intellectuel et participe activement. Faisons tous attention à conserver des espaces de manœuvre. Cela nous permet d'agir et de prendre des responsabilités. Ceci est non seulement valable pour le système de santé, mais également pour tous les domaines de nos activités quotidiennes.

moyens financiers correspondants. M. Blattmann a abordé l'étude «sécurité 2010» selon laquelle la part de la population qui approuve une augmentation des dépenses pour la défense a passé de 9% en l'an 2000 à 22% en 2010.

De plus, l'orateur prend fait et cause pour une armée de milice; il a énuméré les avantages que la formation militaire des cadres apporte à l'économie du pays (compétence de management).

### ..... et dans le quotidien

La Conseillère d'État Karin Keller-Sutter de St.Gall qui a déjà patrouillé de nuit avec la police, ne modifie pas sa politique conséquente contre la délinquance, malgré sa réputation

de «Hardliner». Cette politique conséquente, dit-elle, est soutenue par la majorité de la population.

Certaines personnes croient qu'elles peuvent faire et laisser faire ce qui bon leur semble et violer les règles d'un respect mutuel et d'une vie communauté basée sur la tolérance et les égards envers les autres. Ces personnes doivent rendre compte de leurs agissements. Mis à part cela, compte tenu des habitudes de sorties 24 heures sur 24, il est impossible de contrôler en permanence le domaine public. La politicienne a clairement fait comprendre qu'il n'est pas possible de déléguer toutes les responsabilités à l'État. En premier lieu, ce sont les parents qui sont responsables de leur progéniture.

## QUESTIONNAIRE

### Une femme aux engagements multiples

Interview de Mme. Vera Stanek, présidente de la section de Winterthur et membre du comité de l'ASA

**M. A.: Depuis 2010, tu es présidente du «Regionalen Seniorenverbänden Winterthur (RSVW)». Tu faisais déjà partie du comité auparavant, depuis quand et dans quelle fonction?**

V. S.: Je fais partie du comité du RSVW depuis le début de 2005. Au commencement, je faisais partie du groupe de travail «Computertreff» dans le team des enseignants. Au bout de six mois j'ai pris la présidence du groupe. J'occupe encore cette fonction qui me permet de transmettre mes connaissances et expériences de façon altruiste.

A la suite du décès de la présidente du RSVW, Dr. Klara Reber, la section a recherché un/une successeur. Le comité m'a proposé et, lors de la dernière assemblée générale, j'ai été élue présidente.

**M. A.: Depuis le printemps 2010, tu fais également partie du comité de l'Association Suisse des**

**Aînés (ASA). Qu'est ce qui t'a incité à accepter cette charge supplémentaire en plus de ton grand engagement auprès du RSVW?**

V. S.: Parce que Mme. Klara Reber était membre du comité de l'ASA, la section a recherché une personne qui pourrait aussi reprendre cette fonction. L'important était de conserver la liaison directe entre le RSVW et l'ASA. C'est ce qui m'a incité à me laisser élire dans le comité de l'ASA.

J'ai donc la possibilité de m'engager activement pour les demandes des personnes âgées et de faire valoir les opinions des membres du RSVW auprès de l'ASA.

**M. A.: Quelles sont à tes yeux les requêtes particulièrement importantes, prioritaires dans le travail et la politique de l'âge?**

V. S.: Les requêtes prioritaires dans la politique de l'âge sont, pour n'en

## PERSONNEL



Vera Stanek (72) est née et a grandi dans l'ancienne Tchécoslovaquie, l'actuelle république tchèque. Elle a fait des études d'électrotechnique à la haute école technique de Prague, couronnées par le diplôme d'ingénieur électricien. Elle est mariée, mère de trois enfants adultes et vit avec son mari à Winterthour. Depuis 1982 toute la famille possède la citoyenneté suisse et celle de la ville de Winterthour.

Vera Stanek a tout d'abord travaillé comme collaboratrice libre dans la programmation pour le centre de calcul technico-scientifique des Gebrüder Sulzer AG, puis auprès de la Société Fiduciaire Suisse. En 1986 elle a créé avec son mari une entreprise de consultance, où elle a continué de développer des programmes techniques.

En 1989 elle a commencé d'enseigner à l'école professionnelle technique (TBZ) de Zurich; dès 1998 à l'école pour le travail sur métal (MSW) de Winterthour. Dans les deux écoles elle a enseigné dans le domaine technique et dans l'informatique. Maintenant elle dirige le «Computertreff» pour les seniors de Winterthour et environs.

### TERMINE 2011

→ **Conférence des présidents de l'ASA**

jeudi, 3 février à Zurich (evt.)

→ **Session CSA de la fraction ASA**

mardi, 8 mars à Berne

→ **Assemblée des délégués du CSA**

jeudi, 10 mars à Rorschach

→ **Congrès de l'ASA**

jeudi, 1<sup>er</sup> septembre à Lenzburg

nommer que quelques-unes, en premier lieu la libre disposition de soi et la participation dans l'âge, la sécurité sociale, l'assurance du financement des soins et, ce qui est particulièrement actuel, la mobilité dans l'âge.

**M. A.: Où vois-tu la ou les tâche(s) principale(s) de l'ASA. Dans quels domaines devrait-elle s'engager davantage ou placer ses accents autrement?**

V. S.: Je ne fais pas encore partie du comité de l'ASA suffisamment longtemps pour juger son travail avec compétence. Je pense cependant qu'avec son grand engagement pour assurer à la génération des aînés une existence dans la dignité, l'ASA est sur la bonne voie. De plus, elle s'engage à promouvoir la compréhension entre générations, selon le thème «recevoir et donner».

**M. A.: Tu vis en Suisse depuis bien longtemps. Peux-tu malgré tout remarquer des différences dans la perception de la vieillesse chez**

**nous et dans ton pays d'origine? Si oui, lesquelles?**

V. S.: Par les nombreuses discussions avec ma parenté et des anciens collègues, je peux constater que la valeur des seniors s'est nettement améliorée après le «tournant». Les seniors qui ont pris leur retraite juste avant ou après le tournant, sont dans une situation matérielle beaucoup plus difficile que les retraités de ces dix dernières années. C'est couplé à l'évolution des salaires. Il faudrait chercher une solution pour ces seniors préretraités. Souvent ils vivent au seuil de la pauvreté. Mais les seniors eux-mêmes devraient devenir actifs. Je ne connais aucune organisation pour seniors qui s'investit pour les questions concernant les personnes âgées. Une possibilité de participation à la politique est exclue.

Ce qui manque également, c'est le travail gratuit, non rétribué des «seniors pour les seniors». En comparaison avec la Suisse, la disponibilité pour du travail bénévole au profit de la société est quasiment inexistante.

## Pas de nouvel examen de conduite dès 70 ans!

Dr. Maximilian Reimann, Gipf-Oberfrick, Conseiller aux États argovien

**Sous l'égide du «Verein Aktiver Aargauer Senioren (VAAS)» et de l'ASA, les seniors se sont opposés à la limitation du permis de conduire à 70 ans, comme préconisé par l'Office fédéral des routes. Cette lutte a été couronnée de succès**

Entre temps, le catalogue des mesures «Via Sicura» du Conseil fédéral concernant l'amélioration de la sécurité dans le trafic routier a été publié. Plusieurs points dont on parlait au début et que beaucoup d'automobilistes considéraient comme une discrimination des personnes âgées, ont disparu. Une telle discrimination aurait été contraire à la Constitution fédérale.



Nous n'avons rien contre la sécurité dans le trafic routier. Mais lorsqu'un conducteur a roulé pendant 50 ans sans causer d'accident, il apporte donc la preuve inéluctable qu'il sait conduire. Des cours de répétition avec des moniteurs et éventuellement un nouvel examen dès 70 ans seraient totalement déplacés. Le

Conseil fédéral conserve l'ancienne procédure avec un contrôle de santé tous les deux ans, contrôle que le médecin de famille peut continuer à effectuer. Ce n'est qu'en cas de doute qu'il doit faire appel à un médecin du service de santé. Cette mesure est acceptable.

#### Directive incompréhensible

La directive concernant la limite à 70 ans pour conduire un véhicule avec plus de 8 places est absolument incompréhensible. On interdirait à un chauffeur de 70 ou 75 ans de faire une excursion de seniors

ou de mener une équipe de juniors à un match en dehors de leur localité. Ceci représente un gâchis de ressources humaines et une infraction flagrante de l'interdiction de la discrimination. A mon avis, on peut discuter d'une limite d'âge pour la conduite de gros bus de voyage à des buts commerciaux.

En date du 28 septembre 2010 le Conseil des États a débattu mon interpellation concernant la discrimination des conducteurs de plus de 70 ans. Mon collègue thurgovien Philippe Stähelin et moi-même, nous refusons d'être mis sous la tutelle

d'un nouveau maquis de mesures légales de circulation. Le Conseiller fédéral démissionnaire Moritz Leuenberger a compris notre avertissement et désamorcé le catalogue de mesures. C'est maintenant l'affaire du parlement de peaufiner ce texte. L'écho reçu de la population fut énorme et je tiens à la remercier.

---

La conférence des présidents des sections de l'ASA a formulée le 8 novembre une prise de position qui englobe huit exigences pour la révision de la loi sur le trafic routier (SR741.01) et la révision de la directive d'autorisation de circuler (VZV, SR 741.54)

### Prise de position de l'ASA

## Permis de conduire à partir de 70 ans

#### Huit exigences

1. L'ASA approuve des mesures qui augmentent la sécurité sur le réseau routier.
2. **Pas de mise en oeuvre nationale solitaire**, mais une procédure en harmonie avec le reste de l'Europe. Mission est donnée au Conseil fédéral de devenir actif dans ce sens auprès du comité des ministres.
3. Les **lois** et **ordonnances** en vigueur doivent être maintenues. Chaque extension des activités de l'administration rallonge les procédures et occasionne des frais plus élevés pour tous.
4. **Toute modification** aux lois et ordonnances existantes doit avoir une **raison justifiable** (p.ex. bases statistiques pour étayer les mesures prises). Elle doit être **non-discriminatoire** et **appropriée**.
5. Le possesseur d'un permis de conduire doit pouvoir continuer à faire faire son test d'aptitude auprès de son **médecin de famille**. Une **limitation aux médecins du service de santé n'est pas admissible**. En cas de doutes concernant l'aptitude à conduire, le médecin de famille peut faire appel à un médecin du service de santé.
6. Des **tests** supplémentaires ne peuvent être ordonnés que si des **soupons réels** de déficits de conduire un véhicule à moteur sont constatés (p.ex. démanche). Les méthodes de test doivent être médicalement reconnues. L'environnement de test ne doit pas effrayer le sujet du test ni blesser sa dignité.
7. Le permis de conduire possède une **validité non limitée** dans le temps. (pas de permis à l'essai avec mesures renforcées par rapport aux personnes de moins de 70 ans). Il est interdit d'inciter des personnes de plus de 70 ans à rendre leur permis de conduire, par intimidation ou tout autre raisonnement médical.
8. En cas de doutes, le médecin chargé du contrôle de l'aptitude à conduire peut recommander un **parcours d'essai volontaire** avec un moniteur professionnel pour étayer cette aptitude. Le rapport du moniteur peut faire partie de l'évaluation de l'aptitude à conduire.

\*\*\*  
**La rédaction du  
Bulletin ASA et le  
comité de l'ASA  
souhaitent à  
toutes lectrices et  
lecteurs de bonnes  
fêtes et une  
nouvelle année  
active et bonne  
santé.**

\*\*\*



### IMPRESSUM

Rédaction  
Margareta Annen-Ruf  
téléphone 033 251 36 13  
Margareta.annen-ruf@bluewin.ch  
Production  
Lithouse, 3013 Berne

ASA Association Suisse des Aînés-  
bureaux/secrétariat  
Mischelstrasse 17, case postale 46  
4153 Reinach BL 2

téléphone 061 713 04 22  
fax 061 713 04 21

Info@seniorenfragen.ch  
www.seniorenfragen.ch